

Ancien camp d'internement de Voves

Identité du bâtiment

Programme : Camp d'internement

Département / Ville : Eure-et-Loir / Voves

Dates : 1939-1944

Propriétaire : les sols appartiennent à la commune mais les objets, documents, témoignages présentés sur le site dans une baraque appartiennent au Comité du souvenir du camp de Voves.



Photographie de l'entrée du camp de Voves vers 1942-1944. Archives du Comité du Souvenir.

Le contexte

Les camps d'internement sont apparus dès 1938 afin de regrouper les étrangers, notamment les réfugiés espagnols fuyant les armées franquistes. Entre 1940 et 1944, les camps se multiplient sur l'ensemble du territoire. Y étaient internés les victimes des législations antisémites et de manière générale de persécutions raciales, ainsi que les opposants au régime de Vichy, comme par exemple les résistants ou les communistes. Certains de ces camps furent le point de départ vers les camps d'extermination. L'internement fut un phénomène massif qui toucha de 1938 à 1946, près de 600 000 personnes. Il existe en Région Centre un certain nombre de camps liés à la détention administrative ou à la concentration de citoyens durant la période 1938-1945, et ayant reçu selon les cas la qualification de camp de prisonniers, centre de regroupement, centre de triage, centre de séjour surveillé, camp d'internement administratif. En règle générale ils ne conservent que peu d'éléments visibles de leurs installations.

Historique du camp

Le camp de Voves, situé à 25 km au sud de Chartres, est aménagé en 1939 pour accueillir un centre d'instruction de la DCA (défense anti-aérienne). Il est ensuite utilisé en 1940 et 1941 par l'armée allemande pour le regroupement des prisonniers de guerre français.

À la fin de 1941, les autorités françaises cherchent à déplacer le camp d'Aincourt (Val-de-Marne) où sont internés depuis octobre 1940 des militants communistes de la région parisienne. C'est dans ce but que l'armée d'occupation accepte de restituer à l'administration française le camp de Voves. Ce dernier offre des infrastructures déjà existantes pour interner des civils et sa situation géographique évite une grande partie des risques d'évasion. Le 5 janvier 1942, un premier groupe d'internés arrive d'Aincourt à Voves pour remettre les lieux en état.

Le camp comporte deux parties distinctes. L'une, dénommée « Petit camp », est réservée aux bâtiments de la direction, de la gestion, et de la police. Elle abrite les baraques du mess, les cuisines, les dortoirs des gendarmes. L'autre partie, dénommée « Grand camp », contient les baraques des internés y compris l'infirmerie, le parloir et le poste de garde.

Durant les mois d'avril et de mai 1942, des arrivées massives marquent le début du fonctionnement réel du camp. Les premiers internés viennent non seulement du camp d'Aincourt mais aussi de ceux de Gaillon (Eure) et de Châteaubriant (Loire-Atlantique). D'autres transferts suivront, notamment en provenance des camps de Rouillé (Vienne), de Pithiviers (Loiret), d'Ecrouves (Meurthe-et-Moselle). Plus de mille cinq cents internés transitent par le camp de Voves avec un effectif à peu près constant de 900 personnes environ.

La grande majorité des internés est constituée de « politiques » principalement des militants communistes, mais quelques-uns sont, pour reprendre le vocabulaire de l'époque, des « indésirables », essentiellement des étrangers et des « droit commun », trafiquants du marché noir ou repris de justice. L'histoire du camp est marquée par l'importance du rôle joué par la direction politique communiste, bien sûr clandestine qui, dans le but de



Le camp de Voves, peinture à base de dentifrice réalisée par un détenu. Archives du Comité du Souvenir.

former des cadres politiques et militaires pour la Résistance, crée une véritable université et organise des représentations théâtrales et des compétitions sportives. Elle est marquée aussi, de façon plus dramatique, par les prélèvements d'otages et les transferts d'internés vers les camps d'Auschwitz et de Mathausen et par des évasions spectaculaires. La plus audacieuse se déroule dans la nuit du 5 au 6 mai 1944 : 42 internés s'évadent par un tunnel de 148 mètres, dont 60 à l'extérieur des barbelés, creusé à partir de la baraque des douches et qui descend à deux mètres de profondeur pour passer sous la clôture du camp. Aucun d'eux ne sera repris. Un détachement de S.S prend alors le contrôle du camp et, le 9 mai, la totalité des internés est transférée à Compiègne, puis quelques semaines plus tard, dans le camp de concentration de Neuengamme, près de Hamburg. D'août 1944 à 1947, le camp est à nouveau utilisé, cette fois pour accueillir des prisonniers de guerre allemands. La destruction matérielle du camp est achevée par les Allemands le 19 avril 1947.

Un lieu de mémoire

Démantelé et pillé dès après la guerre en vue de récupérer les matériaux qui faisaient tant défaut, le camp de Voves conserve malgré tout quelques vestiges : les fondations et notamment celle du bloc sanitaire avec le trou d'évacuation de la douche ; ce trou qui est à l'origine du tunnel dont une grande partie est effondrée conserve plusieurs mètres de départ sous terre et de nombreuses fondations de baraques affleurent au sol. Ces témoins matériels de l'histoire de la détention en France sont infiniment peu nombreux et considérés, de ce fait, comme d'autant plus précieux. Dès 1945 d'anciens internés et leurs familles se sont employés à conserver la mémoire du lieu en créant une Amicale. Ils bénéficient depuis 1987 de l'appui et du relais du Comité du souvenir du camp de Voves.

L'intérêt historique dont témoignent les vestiges est multiple :

- Le camp de Voves s'inscrit dans l'histoire d'une politique publique de surveillance et d'enfermement des « suspects » qui remonte aux années de l'immédiat avant-guerre.
- Il est la trace d'une histoire, non seulement du fait militaire, mais du fait politique, compte-tenu de la nature des prisonniers qui y furent détenus.
- Il est le lieu d'un haut fait, en l'occurrence l'évasion en mai 1944 de quarante-deux détenus qui rejoignirent ensuite les rangs de la Résistance Française.
- Un lien peut être établi entre ce camp et ceux de Compiègne et Pithiviers, du fait des déplacements imposés aux prisonniers ; ce sont au total 600 internés du camp de Voves qui en partirent à destination des camps nazis et n'en revinrent pas.

Le site du camp aujourd'hui est un lieu de mémoire, entretenu par un Comité du souvenir. Il regroupe une baraque musée, un mémorial, un wagon de type de ceux ayant servi à la déportation des internés, divers souvenirs du camp et un arboretum.

Actualité

Le camp de Voves a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 28 mai 2004, en raison de la subsistance de vestiges matériels comme les deux baraques dont celle des bains-douches d'où s'évadèrent en mai 1944 quarante deux internés. Ils constituent en tant que tel un témoignage de l'histoire nationale.

La France possède à ce jour 4 anciens camps protégés au titre des monuments historiques : le camp du Struthof à Natzwiller classé en 1951, la Tuilerie des Milles (Aix-en-Provence) classée en 1993, le camp de Rivesaltes à Salses-le-Château inscrit en 2000 et enfin le camp de Drancy classé en 2001. La carrière qui sert de lieu d'exécution à Châteaubriant a été, quant à elle, classée au titre des sites en 1952.

Sources :

C.R.M.H / DRAC Centre (dossier de protection : C.R.M.H / F. Audebrand)

Archives départementales d'Eure-et-Loir : <http://www.archives28.fr/documents/index-vorespresentation.html>

Centre de recherche sur les camps d'internement du Loiret : <http://www.ac-orleans-tours.fr/culture/cercil.htm>

Comité du souvenir du camp de Voves : visite toute l'année et sur demande, Mairie de Voves, 28150 Voves

Les chemins de mémoire : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/page/affichepage.php?idLang=fr&idPage=2325>

S. Fourmas, *Le centre de séjour surveillé de Voves (janvier 42-mai 44)*, Mémoire de maîtrise Paris I, 1998/1999.

Ancien camp d'internement de Voves 2/2

Véronique de Montchalin – Service éducatif Patrimoine DRAC Centre – Professeur missionné par l'académie d'Orléans-Tours.
Mai 2008



Fondations de la baraque des bains-douches.



Entrée du tunnel d'évasion.



Présentation des documents rassemblés par l'Amicale.